



**Aux membres du Bureau de la
Chambre des Député-e-s**

Luxembourg, le 3 avril 2019

**Concerne : Déclaration formelle d'une visite parlementaire avec prise en charge
des frais par une institution nationale étrangère**

Monsieur le Président,

Faisant référence à notre lettre du 16 mars 2017 demandant un avis du « Comité consultatif sur la conduite des Députés » sur une invitation pour une visite d'une délégation parlementaire luxembourgeoise à Taïwan, vu l'avis du comité rendu en date du 3 avril 2017 et conformément au Code de conduite des député-e-s, nous tenons à déclarer formellement au Bureau de la Chambre, que la députée Djuna Bernard vient d'accepter une invitation des autorités taiwanaises, par l'intermédiaire du Bureau de Représentation de Taïwan/Taïpei à Bruxelles, pour une visite à Taïwan.

Les frais de voyage, d'hébergement et de séjour seront pris en charge par les autorités nationales étrangères visées. La visite se déroulera du 14 au 19 avril 2019 et nous vous avons annexé le programme officiel provisoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, chers membres du Bureau, l'assurance de ma plus haute considération.

Josée LORSCHÉ
Présidente du groupe parlementaire

ANNEXE : Programme officiel (provisoire)